

## **Le SIPPEREC, EDF et ERDF renouvellent leur partenariat pour favoriser la transition énergétique sur 82 communes franciliennes**

- **Jacques J.P. MARTIN, Président du SIPPEREC, Yannick DUPORT, Directeur Commerce Ile-de-France d'EDF et Stéphan PAGES, Directeur Régional d'ERDF Ile-de-France Est, signeront, jeudi 14 avril 2016 à 17h, au siège de l'Association des Maires de France, un avenant au contrat de concession de la distribution et de la fourniture d'électricité, en présence d'Henri LAFONTAINE, Directeur Exécutif du Groupe EDF et de Philippe MONLOUBOU, Président du directoire d'ERDF.**

- **Cet avenant prolonge de 10 ans le contrat de concession de la distribution et de la fourniture d'électricité avec EDF-ERDF soit jusqu'au 31 décembre 2029. Il détermine un schéma d'investissements sur le réseau et accompagne les collectivités dans leurs actions en faveur de la transition énergétique et de la lutte contre la précarité énergétique.**



- **369,5 millions d'investissements d'ERDF sur le réseau de distribution pour les 13 prochaines années**

ERDF s'engage en matière d'investissements avec un schéma directeur, dont le montant s'élève à 369,5 millions d'euros d'ici 2029. Ce schéma, fixe six objectifs spécifiques au territoire du SIPPEREC. Il assure que le temps de coupure annuel ne dépassera pas 25 minutes.

Ce schéma sera décliné en programmes pluriannuels d'investissements, soumis à l'accord du comité syndical du SIPPEREC, dont le premier, couvrant la période 2016-2019, s'élève à 118 millions d'euros.

- **5,5 millions d'euros par an pour financer la transition énergétique**

Porteur des projets des collectivités franciliennes, le SIPPEREC a négocié dans une période où les collectivités locales sont confrontées à des difficultés financières, une enveloppe spécifique de 5,5 millions d'euros par an dédiée au financement de la transition énergétique, avec une nouveauté : la rénovation de 500 colonnes montantes électriques par an sous maîtrise d'ouvrage du syndicat.

Cette enveloppe permettra d'augmenter le taux de subvention dont bénéficient les communes en matière d'éclairage public, et contribuera à l'achat de véhicules électriques et de bornes de recharges.

- **L'enfouissement des réseaux aériens reste une priorité**

L'intégralité du réseau fil nu doit être enfoui d'ici 2019.

- **400 000 euros annuels pour la précarité énergétique**

Côté fourniture aux clients particuliers, le maintien avec EDF d'une enveloppe de 400.000 euros annuel permet de poursuivre les actions des villes adhérentes en faveur des familles en précarité énergétique.

*« Le SIPPAREC est le syndicat d'énergie francilien à l'avant garde sur les questions d'énergies renouvelables en milieu urbain dense », précise Jacques J.P. Martin, Président du SIPPAREC. « Cet accord avec les concessionnaires EDF et ERDF permet de sécuriser les financements nécessaires pour la qualité du réseau électrique sur près de 15 ans et en ouvre de nouveaux vers la transition énergétique. »*

#### **Contacts Presse**

Catherine Dumas - [cdumas@sipparec.fr](mailto:cdumas@sipparec.fr) - 01 44 74 32 09  
Méline Cohen Setton – 06 18 12 74 59

#### **À propos du SIPPAREC – [www.sipparec.fr](http://www.sipparec.fr)**

Le SIPPAREC regroupe 82 collectivités d'Ile-de-France sur la compétence électricité, sur un territoire de plus de 3,3 millions d'habitants. Il s'agit de l'autorité concédante la plus importante en matière d'électricité, par le nombre de ses clients et le volume consommé (3,5 % de la consommation intérieure française).

Dans le cadre du contrat de concession avec ERDF et EDF, le SIPPAREC organise les services publics de distribution et de fourniture aux tarifs réglementés de vente. Une convention de partenariat, intégrée à ce contrat de concession, permet d'alimenter un fonds à partir duquel sont financés les travaux éligibles des communes.

Cette concession contribue à la péréquation nationale. En 2014, elle a dégagé un résultat d'exploitation de 144 millions d'euros dont 92 affectés à la péréquation nationale.

Le SIPPAREC est également le premier acteur francilien dans le développement des énergies renouvelables. Il gère actuellement plus de 63 centrales solaires installées sur les bâtiments publics (production 2,1 GWh) et cinq réseaux de chaleur dont quatre de géothermie profonde alimentant plus de 40.000 équivalents logements.